

16

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

**MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE  
ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL**

**CELLULE DE SUIVI OPERATIONNEL DES PROJETS ET PROGRAMMES DE LUTTE  
CONTRE LA PAUVRETE**

**CONTRIBUTION DU MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE  
ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL  
A LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET LA PROTECTION DES  
PERSONNES VULNERABLES**

*Mai 2004*

## Introduction

La Lutte contre la Pauvreté avec son corollaire la protection des groupes vulnérable constitue un axe Politique et Stratégique majeur du Gouvernement du Sénégal.

Elle s'appuie sur une vision à long terme du développement humain durable du pays qui met l'accent sur l'identification et le renforcement des initiatives et capacités productives de tous les segments des populations les plus démunies, tout en luttant contre les facteurs structurels qui engendrent et perpétuent leur marginalisation dans tous les secteurs et corps du tissu socio-économique national.

Pour ce faire, le Gouvernement du Sénégal a élaboré selon un processus participatif décentralisé un DSRP approuvé par le Groupe Consultatif des Bailleurs de Fonds les 12 et 13 juin 2003 à Paris.

Il s'articule autour de quatre leviers fondamentaux à savoir, la création de richesse, le renforcement des capacités et la promotion des services sociaux de base, l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables et un dispositif participatif de mise en œuvre et de suivi-évaluation.

Pour l'opérationnalisation de cette stratégie nationale, le Gouvernement du Sénégal, s'est doté entre autres mécanismes institutionnels d'un Ministère de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale, chargé, conformément au décret 2004-564 du 21 Avril 2004 de la conception et de la mise en œuvre des politiques et stratégies d'éradication de la pauvreté, en vue d'**assurer un niveau de vie convenable à l'ensemble de la population.**

De manière plus spécifique, il est chargé de conduire les politiques à l'égard des personnes handicapées, des enfants en situation difficile et des personnes âgées et retraitées, tout en mettant en place les moyens de leur réinsertion sociale, économique et culturelle.

### 1. Contexte socio-économique national et sectoriel

Les réformes structurelles et sectorielles ont certes permis d'améliorer le cadre macro-économique avec un taux de croissance de plus 5% supérieur au croît démographique (2,7%), d'impulser le niveau de compétitivité de certaines activités telles que la pêche et le tourisme et de limiter le déficit budgétaire mais elles arrivent difficilement à réduire définitivement les effets drastiques des politiques d'ajustement structurel sur les conditions de vie des populations..

Les performances économiques restent encore fragiles et insuffisantes au regard de la demande sociale devenue de plus en plus exigeante et multiforme.

Cette situation s'explique entre autres facteurs par la faiblesse des rendements agricoles, tributaire des aléas climatiques et la faiblesse des investissements dans ledit secteur avec leurs corollaires l'exode rural et la dégradation de l'environnement, la forte concentration humaine dans les zones urbaines et péri-urbaines et l'émergence de quartiers spontanés, malgré pourtant les efforts importants fournis par l'Etat.

L'examen de profil de pauvreté ci-après, permet d'apprécier l'importance de la demande sociale du point de vue de l'accès des populations aux services sociaux et infrastructures de base, aux opportunités d'emplois et de revenus.

La situation socio-économique spécifique de chacun des groupes cibles a également retenu l'attention particulière du MFDSSN et s'inscrit dans une perspective de traitement durable de la demande sociale.

### **1.1. Analyse du Profil de la Pauvreté**

Le concept de pauvreté recouvre l'ensemble des privations qui affectent un être humain. Les facteurs clés mis en exergue ici tournent autour de l'accès aux revenus, aux services nécessaires pour le bien être et au savoir.

Il ressort des données de l'enquête de l'ESAM de 1995 que 57,9% des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté soit 65% de la population sénégalaise. La répartition des ménages pauvres à travers le pays laisse de très fortes disparités entre régions. En dehors de la région de Dakar qui se situe à 20,2% en dessous de la moyenne nationale (57,9%), toutes les régions affichent des taux au-dessus de cette valeur.

L'incidence de la pauvreté augmente avec l'âge du chef de ménage : 63% des ménages dirigés par une personne âgée de 55 ans et plus vivent en dessous du seuil de pauvreté contre 57% pour ceux âgés de 35 à 55 ans et 49% seulement pour les jeunes.

#### ***a) Données de base sur l'accès aux services sociaux de base***

La crise économique et financière à laquelle le Sénégal fait face depuis le début des années 80 a considérablement entamé la capacité de l'Etat à mettre en place les infrastructures adéquates et en nombre suffisant dans les secteurs sociaux.

### ***Au niveau de la santé***

Les populations éprouvent de plus en plus de difficultés à accéder à des soins de qualité, dans des structures sanitaires performantes, disposant de plateaux techniques acceptables. La bonne santé des populations reste aujourd'hui tributaire des conditions de vie, d'hygiène et de salubrité, de nutrition, de l'accessibilité aux soins, du niveau d'équipement des structures, mais aussi de la prise en charge efficiente des indigents et des groupes vulnérables que sont : les personnes handicapées, les femmes, les enfants et les personnes âgées.

Si le budget de la santé est passé de 10,9 milliards en 1987 à 20,7 milliards en 1999 (soit une hausse de près de 90%) il faut reconnaître qu'il n'est pas encore au niveau de la norme fixée par l'OMS qui veut que 9% du budget national soit affecté aux dépenses de santé.

### ***Au niveau de l'Education, de la Formation et de l'Alphabétisation***

Le secteur de l'éducation au Sénégal est caractérisé par une situation où la demande est largement supérieure à l'offre. Malgré les importantes ressources consacrées au secteur (près du tiers du budget) l'Etat n'arrive pas encore à scolariser l'ensemble des enfants en âge d'aller à l'école. Entre 1994/1995 et 1999/2000, le taux brut de scolarisation est passé de 54,6% à 68,3% soit un gain de 13,7 points en cinq (05) ans. Cependant de fortes disparités persistent encore entre les sexes et entre les onze (11) régions.

Malgré les améliorations dans la scolarisation des filles l'écart entre le taux de scolarisation des deux sexes est en moyenne de 13,5 points par année sur les 05 dernières années.

De même, le ratio maître/élève, demeure élevé (1/59).

Le taux d'abandon égal à 14% reste élevé surtout en milieu rural. Si des avancées notoires ont été relevées au niveau de l'éducation de base, il n'en est pas de même pour l'alphabétisation. La population connaît encore un niveau relativement élevé d'analphabétisme qui se situe à 39,1%, avec d'énormes disparités entre les hommes et les femmes (QUID, 2001).

### ***Au niveau de l'Hydraulique urbaine et de l'Assainissement :***

Autre composante essentielle des services sociaux, de base, le secteur de l'Hydraulique urbaine et de l'assainissement est encore marqué, comme les autres par une satisfaction insuffisante de la demande des populations, malgré

les résultats satisfaisants enregistrés dans le cadre de l'exécution du Projet Sectoriel Eau à Long Terme.

En effet, l'Enquête sur les Objectifs Intermédiaires (EOI) réalisée en 1996 a montré que 63% seulement des sénégalais avaient accès à une eau potable à domicile et 19% à une distance inférieure à cent (100) mètres. En milieu rural, seuls 44% de la population ont accès à l'eau potable.

Sur le plan de l'assainissement public, 15% de la population urbaine sont desservis par les réseaux collectifs tandis qu'au niveau de la population totale, ce taux n'est que 6%. Une offre limitée par rapport à une demande de plus en plus forte, une vétusté des installations hydrauliques, un coût élevé des abonnements et une faiblesse des moyens consacrés au secteur expliquent à la fois et en grande partie ces résultats.

#### ***Au niveau de l'Habitat et du Cadre de Vie :***

L'habitat reste caractérisé par une offre largement inférieure à la demande. En effet, pour une demande moyenne annuelle de vingt cinq mille (25 .000) logements, l'offre est de six mille cinq cent (6.500) logements. La demande est d'autant plus préoccupante qu'elle n'intègre pas les possibilités des populations jugées non solvables et qui pour l'essentiel, vivent en zone péri-urbaine, dans des quartiers spontanés, dans une totale insécurité foncière et une promiscuité qui engendrent la violence et la délinquance.

#### ***b) données de base au niveau de l'accès aux emplois et revenus***

Le problème de chômage et du sous-emploi, à cause de la persistance des difficultés économiques et de la crise du secteur agricole, n'a pas permis de juguler l'exode rural vers les villes. Cette situation a accentué le phénomène de la paupérisation.

Cependant, la situation de l'emploi reste encore insuffisamment maîtrisée, en raison de la nature parcellaire des données disponibles et des difficultés liées à leur actualisation.

Selon les résultats de l'enquête sur les ménages de 1995, le taux d'activités dans la population sénégalaise est de 59% et le taux de chômage de 38% pour les personnes de 15 ans et plus sur une population active estimée à 2.865.000 personnes.

A Dakar, le taux de chômage est estimé à 16%. En milieu rural le taux d'occupation, estimé à 38% et la faiblesse des revenus sont autant d'incitation au développement d'activités refuge et à l'exode.

## **1.2. La situation des groupes cibles**

La situation des groupes cibles reste préoccupante malgré les efforts sans cesse déployés par l'Etat et se résume comme suit :

### ***a) Les familles défavorisées***

Du fait des nombreuses mutations qui les affectent, les familles sénégalaises ont de moins en moins de possibilité de faire face à leur fonction d'éducation, de socialisation, de consommation et de production. Elles ont difficilement accès aux services sociaux de base (santé, éducation, eau...). Lieu de socialisation, la famille, soumise aux pressions résultant de la crise économique, n'est plus en mesure d'imposer une orientation marquée à ses membres, ni de fixer des normes et échelles de valeurs.

Rappelons que 57,9% des familles sont pauvres alors que le taux de dépendance économique dans la société sénégalaise est de 1/12. Ce qui demeure inquiétant au regard de la baisse des revenus et de l'effondrement de la production en milieu rural et du chômage urbain.

### ***b) les enfants défavorisés (enfants en situation difficile)***

Ce groupe particulièrement sensible est estimé à près de 460.000. Parmi eux, 30.000 sont des enfants de la rue, plus de 35.000 enfants handicapés mendiants, 245.000 enfants travailleurs comme domestiques, apprentis (UNICEF,1999). Les enfants talibés feront l'objet d'une attention particulière, vu le potentiel ressource humaine qu'ils représentent.

Il faut cependant noter que 52% des enfants en danger moral ont été interpellés pour usage de drogue. Les abus sexuels, la pédophilie, la violence sont également des phénomènes courants.

Sur le plan sanitaire, on note une mortalité infantile très élevée se situant aux alentours de 500 pour 100.000 naissances vivantes. La tranche d'âge de 0 à 5 ans, hormis les maladies infantiles est touchée par la malnutrition en raison des conditions de sevrage, d'hygiène, de l'absence de garderies socio-éducative et sanitaire

De plus, le taux de mortalité infantile élevé et le faible taux de scolarisation (59,7%) constituent des difficultés supplémentaires pour toutes stratégies de promotion sociale des enfants.

### *c) les femmes défavorisées*

Les femmes sénégalaises jouent un rôle irremplaçable dans le développement socio-économique et politique du pays. Elles s'investissent dans des secteurs aussi variés que l'agriculture, le commerce, la transformation des produits agricoles et halieutiques, l'artisanat et les travaux domestiques, la politique où elles représentent la majorité du corps électoral.

Malgré leur part très importante dans la population (52%), les femmes sénégalaises font face à de nombreuses contraintes structurelles. Elles sont confrontées à des difficultés d'accès, aux services sociaux de base, à la formation qualifiante et à l'information. Les pesanteurs socioculturelles, notamment celles liées au statut de la femme, entraînent également des conséquences préjudiciables dont la recrudescence des mariages précoces, des violences conjugales et intrafamiliales. Notons par exemple que 75% des pauvres sont des femmes. Elles sont peu éduquées, et moins promptes à saisir les opportunités.

### *d) Les personnes âgées*

Ce groupe cible est le parent pauvre de la politique de développement de l'Etat qui privilégiait le couple Femmes/Enfants. Cependant avec le croît démographique de cette composante de la population (4% par an), il est urgent de mettre en œuvre des programmes qui prennent en compte les contraintes auxquelles font face les personnes âgées. Celles-ci concernent :

- la marginalisation socio-économique des personnes âgées (due à l'effritement progressif de leur statut socio-culturel) ;
- l'insuffisance de la prise en charge des problèmes relatif à leur état physique, sanitaire et psychosocial, relativement à la gérontologie et à la gériatrie.

### *e)- Les personnes handicapées*

Les statistiques du RGPH de 1988 faisaient état de 122.000 personnes handicapées au Sénégal qui n'ont aucun moyen d'influer sur l'amélioration de leurs conditions de vie.

### *f)- les personnes vivant avec le VIH/Sida*

Elles constituent une catégorie difficilement quantifiable (voir statistiques) mais vivent des problèmes de marginalisation économique et d'exclusion sociale. Les coûts élevés des consultations, des actes médicaux et des médicaments relatifs à leur santé physique

## **1.3 - Les principaux risques et la situation de pauvreté**

La population au Sénégal est vulnérable à de nombreux risques. Les risques varient selon son ampleur ou sa périodicité et peuvent être répartis en trois types :

- les risques économiques
- les risques sociaux
- les risques liés aux catastrophes naturelles.

### a) risques économiques

Devant les tendances de dégradation sur le long terme caractérisée par une lente reprise de la situation économique, les ménages pauvres ont subi divers chocs économiques qui les rendent beaucoup plus vulnérables. Parmi les risques économiques rencontrés au Sénégal, on peut citer : les risques de production liés aux problèmes d'intrants et de production, les risques liés aux catastrophes naturels et les maladies du bétail et des plantes, les risques liés aux fluctuations de prix, à la précarité de l'emploi, l'insuffisance de revenu, l'accès à la terre associée à l'insécurité foncière, l'insécurité des biens et des personnes surtout en milieu rural.

### b) Risques sociaux

Parmi les risques sociaux, on peut citer : les problèmes d'insécurité particulièrement dans les zones enclavées, le risque d'insécurité alimentaire, le non accès aux logements sociaux, les violences et le non-respect des droits surtout pour les femmes et les filles, le non accès à l'éducation et le non achèvement des cycles primaires et secondaire

### c) Risques liés aux catastrophes naturelles

Les principaux risques relatifs aux catastrophes naturelles (cyclone, sécheresse, invasion acridienne...) ont pour conséquences l'aggravation et la matérialisation des risques sociaux et économiques, notamment la baisse de la production et la baisse des revenus, l'insécurité alimentaire ou encore les maladies des enfants.



## 1.4 -LES PROGRAMMES DE PROTECTION SOCIALE EN COURS DANS LE CADRE DU PNL

En réalité, le Sénégal ne dispose d'une politique cohérente en matière de protection sociale. Face aux divers risques que la population fait face, en dehors des stratégies adaptatives des ménages qui sont régressives, on dénombre une multitude de programmes de protection sociale. Les intervenants sont aussi divers allant des organismes internationaux aux organisations non gouvernementales. Le système formel de sécurité sociale (assurance, cotisation retraite, couverture accidents et maladies...) ne couvre qu'une infime partie de la population active. Les mécanismes traditionnels de sécurité sociale basés sur la solidarité familiale ou clanique dominent toujours malgré les contraintes notées plus haut.

Dans le cadre de l'opérationnalisation des programmes de lutte contre la pauvreté, on peut retenir que ceux qui sont sous tutelle de la CSO/MFDSSN épousent des formes de protection sociale ou plutôt d'assistance sociale à travers :

- la composante amélioration de l'accès aux services sociaux de base
- et la composante activités génératrices de revenus et micro-finance

## II. Bilan des réalisations des Projets et Programmes de Lutte contre la pauvreté

La contribution du MFDSSN à la lutte contre la pauvreté et à la protection des groupes vulnérables s'inscrit dans une approche globale et intégrée et implique divers mécanismes internes et externes, notamment les directions et services, les ONG, les projets et programmes et autres partenaires.

La volonté partagée de l'Etat et de ses partenaires extérieurs d'éradiquer de moitié d'ici 2015, la pauvreté et de mettre fin à la marginalisation des groupes les plus vulnérables s'illustre à travers la conception et la mise en œuvre de divers projets et programmes de lutte contre la pauvreté dont notamment : **le Programme Elargi de Lutte contre la Pauvreté financé par le PNUD, clôturé au mois de juin 2002 et dont le nouveau Projet d'Appui à la Réduction de la Pauvreté « PAREP » vient d'être opérationnel au mois d'août 2004, le Projet de Lutte contre la pauvreté « PLCP » financé par le FAD et le FND et le Projet Agence du Fonds de Développement Social « AFDS ».**

Du point de vue de leur approche stratégique, de leurs principes directeurs, de leur mode opératoire et de leur concentration géographique lesdits projets s'articulent parfaitement aux orientations du DSRP. La réalisation des investissements combinés ci-dessous au cours des trois (3) dernières années, devrait permettre une amélioration substantielle des conditions de vie des populations cibles.

### **2.1. Réalisations du PELCP/PNUD**

Le PELCP couvrait les régions de Dakar (Pikine Guinaw-Rail), Diourbel (département de Bambey) saint-Louis et Tambacounda.

Elles s'articulent comme suit :

#### **En matière de renforcement des capacités**

L'appui aux collectivités locales dans leurs efforts de planification à la base constitue des conditionnalités d'une stratégie pérenne de lutte contre la pauvreté.

A cet effet, le PELCP, a mené les actions suivantes :

- **Au niveau de l'appui aux collectivités locales**
  - Mise en place des Plans Régionaux de Développement intégré (PRDI) à Saint-Louis, Diourbel et Tambacounda ;
  - Mise en place dans 45 collectivités locales d'un système de planification participative qui a abouti à un programme d'investissement prioritaire dans chacune des localités ;
  - Mise en place des Plans de Développement des quartiers (PDQ) accompagnés de plan d'actions prioritaires dans les quartiers de Gourel Djadjie et Camp Navétanes de Tambacounda, de Ndayane à Diourbel, des Eaux et Claires, Diaminar et Khor à Saint-Louis ;
  - Réalisation de onze Plans Locaux de Développement (PLD) dans les onze arrondissements du Département de Bambey ;
  - Financement de l'assainissement urbain de la commune de Bambey ;
  - Réalisation du Plan d'Urbanisme de Référence (PUR) à Bambey ;
  - Réalisation d'un guide du conseil municipal ;
  - Formation des élus locaux sur les lois de la décentralisation et la gestion des budgets.
  
- **Formation technique et professionnelle des cibles (plus 500 femmes bénéficiaires)**
  - Formation technique et professionnelle des cibles (membres des comités de gestion) sur les activités génératrices de revenus dans les

quatre zones d'intervention (167 personnes relais formées dont 113 femmes et 54 hommes).

- Formation dans le secteur agro pastoral de 250 femmes sur les nouvelles techniques agricoles ; éleveurs sur les techniques d'embauche bovine et ovine pour la reconstitution du cheptel décimé par les intempéries et l'accroissement de la production de viande et de lait ;
- formations dans le secteur de l'artisanat à Saint-Louis notamment dans le textile (en teinture, sérigraphie...), la transformation des légumes ;
- Formations sur les guides et techniques de gestion, les techniques financières, la négociation, les évaluations et les IEC des organisations des MPE et des populations de Guinaw Rail.
- Formation dans le domaine de la vulgarisation des droits de la Femme et de la CDAW

Le coût financier de l'ensemble de ces opérations tourne autour de 1,09 Millions FCFA entièrement exécuté.

**En matière d'accès aux moyens d'existence durable (Micro-finance et infrastructures de base)**

Au demeurant cette composante n'existait pas dans l'approche stratégique conceptuelle du projet qui mettait l'accent sur le renforcement des capacités, avantage comparatif du PNUD.

C'est à la suite de la revue à mi-parcours du projet qu'il a été procédé à l'intégration d'une composante relative à l'accès aux moyens d'existence durable. Ce recentrage du dispositif d'intervention a été marqué par l'émergence d'antennes régionales servant de réceptacles à la conduite des opérations sur le terrain et à un encadrement de proximité mais allégé.

Il coïncide également pour l'essentiel au transfert de la tutelle du projet du MEF au MDS, renforçant un pilotage stratégique et un suivi opérationnel permanent à partir de Février 2002.

**Au titre de l'accès à la micro-finance, les réalisations se résument comme suit ;**

- Création d'un Fonds d'Appui aux Initiatives Locales (FAIL) dans les communautés rurales de Lambaye, Baba Garage et à Kéniaba (Tambacounda) pour 1500 bénéficiaires (1500 bénéficiaires) ;

- Le financement de 10 projets d'activités génératrices d'activités et d'autres dans la gestion des ressources naturelles avec la fabrication de silos de stockage de produits agricoles (10 projets) ;
- Mise en place d'un fonds de 30.000.000 sous forme de crédit revolving auprès de la Mutuelle des Artisans (MECAT : 20.000.000) et du GEC Jiggi Sembé (10.000.000 F CFA), pour le financement de micro-projets productifs. Cette activité réalisé avec l'appui de l'ONG AFRICARE pour les services non financiers, a permis de financer 149 promoteurs dont 30 GIE et 119 individuels pour 457 bénéficiaires (395 femmes, 62 hommes). Ces fonds ont permis la création de 240 emplois et la consolidation de 217 autres.
- Mise en place d'un fonds d'appui aux initiatives locales pour l'environnement urbain dans la commune de Bambey pour le financement des activités génératrices de revenus et pour l'assainissement de la ville de Bambey.
- Mise à la disposition de l'ASACASE d'un fonds de 60 Millions de F CFA pour le financement des activités génératrices de revenus sous forme de crédit revolving dans les zones de Diourbel et Guinaw-rail, 301 micro-projets ont été financés et 456 emplois créés au 31 Juillet.

Mise en place de fonds d'appui à la création et l'exploitation :

- de petites unités de Tannerie à Ndindy et Diourbel par le groupement des femmes maures de la localité.
- d'unités de savonnerie, à Saint-Louis, Tambacounda, Diourbel et Guinaw-rail par les groupements de femmes.
- d'unités de transformation de jus de fruits à Guinaw-rail, Saint-Louis, Tambacounda et Touba.
- d'unités de teinture à Saint-Louis, Tambacounda, Diourbel et Guinaw rails par les groupements de femmes.
- d'une unité de poterie, Tambacounda pour la valorisation des métiers traditionnels.
- d'étables laitières et d'embouche bovine et des porcheries pour les groupements et promoteurs identifiés dans la région de Tambacounda.
- Mise en place, avec l'ONUDI, dans le cadre du programme intégré, de mécanismes d'appui aux MPE dans la région de Saint-Louis avec la création de projets pilotes dans la transformation des produits halieutiques et agro- alimentaires

Ces réalisations ont permis de faire émerger une masse critique de plus de 500 OCB ou GIE avec 25.000 bénéficiaires dans le domaine de l'entrepreneuriat bénéficiaires qui ont pu améliorer sensiblement leur condition de vie et qui sont

capables d'initier et d'autogérer leurs propres activités génératrices d'emplois et de revenus.

**Au titre de l'accès aux infrastructures et équipements :**

L'amélioration du cadre de vie urbaine et rurale, l'accès à l'eau et à l'assainissement, la valorisation des points d'eau intégrant une gestion durable des ressources naturelles l'accès aux infrastructures scolaires et sanitaires et le désenclavement des zones les plus reculées ont occupé un rang de priorité élevé dans les interventions du PELCP. Les réalisations enregistrées à cet effet se résument comme suit :

➤ **Réalisation d'infrastructures à Pikine Guinaw-rail :**

- Construction de 11 classes dans les écoles primaires de Guinaw-rail Nord et Guinaw-rail Sud avec réfection des tables bancs et d'un bloc de toilettes pour les élèves ;
- Assainissement de la place Gorée Guinaw-rail avec la participation des populations ;

➤ **Réalisation d'infrastructures à Tambacounda :**

- Construction du mur de clôture de l'école de Gourel Djadie à Tambacounda ;
- Constructions de postes de santé à Camp Navétane et Gourel Diadjé à Tambacounda ;
- Construction d'une digue d'accès au forage de Kéniaba localisée dans un bas fonds inondable en saison des pluies ;
- Amélioration des puits de deux écoles primaires (Lamine Danfakha et Gouyes) avec leurs équipements en pompes manuelles à Tambacounda permettant ainsi aux élèves de faire l'apprentissage de jardins maraîchers et le reboisement à l'école;
- Mise en place d'un système de collecte et de gestion des ordures ménagères en coopération avec le LIFE à Tambacounda.

➤ **Réalisation d'infrastructures à Bambey et Diourbel :**

- Construction de trois salles de classe à Ndayane et à Diourbel ;
- Construction d'une ferme pilote à Mérina DIOP avec un forage équipé d'un château d'eau, d'un système d'adduction d'eau reliant le forage et la ferme pilote sur 3 km et d'annexes organisées en filières productives ;
- Mise en place d'un système de collecte et de gestion des ordures ménagères en coopération avec le programme LIFE à Bambey et à Diourbel ;

➤ **Réalisation d'infrastructures à Saint-Louis :**

- Réfection des salles de classes, fabrication de tables blancs et du mobilier de bureau des maîtres à l'école de Khor à Saint-Louis ;
- Réfection de la maison de quartier des Eaux claires/Diaminar ;
- Constructions de mur de clôture des écoles de Tarédji/Podor et Thiangaye ;
- Constructions de deux cases de santé à Thiélaw Wallo et Namardé Diéri dans l'arrondissement de Ndioum ;
- Construction d'un poste de santé à Tarédji Donaye ;
- Construction du marché à Tarédji-Donaye ;
- Forage de deux puits hydrauliques à Alingo et Ganina.

Ces infrastructures et services sociaux de base réalisés selon le mode faire-faire ont fondamentalement contribué à l'amélioration du cadre de vie des populations des localités concernées et de leur bien-être socio-éducatif et sanitaire. Les moyens de leur pérennisation à travers des mécanismes auto-gérés ont été également mis en place.

Ces résultats seront consolidés et amplifiés par le nouveau Projet d'Appui à la Réduction de la pauvreté « PAREP » d'un financement de 4.500.000 dollars US pour la période 2003/2005.

**2.2 Réalisations du PLCP-FAD-FND**

Le PLCP financé par le FAD, le FND et le Gouvernement du Sénégal, pour un montant de 15 Milliards de F CFA, couvre les cinq (5) régions de Dakar, Thiès, Tambacounda, Diourbel et Kolda. Son objectif principal est de contribuer à la réduction de la pauvreté au Sénégal à travers la mise en œuvre des quatre (4) composantes suivantes :

- le renforcement des capacités ;
- l'accès aux infrastructures, équipements et hydrauliques ;
- l'accès à la micro-finance et aux activités génératrices génératrices de revenus.

Le projet qui est à mi-parcours de durée d'exécution (5 ans) a réalisé les activités ci-après :

**En matière de renforcement des capacités :**

- **Sensibilisation 10 000 bénéficiaires**

- Production du dernier lot de supports secondaires par le Cabinet OFBD dans le cadre des activités événementielles : 2000 tee-shirts, 1000 casquettes et 600 foulards en août 2003 ;
- Recrutement et mise à niveau des 145 relais chargés d'assurer la communication sociale des populations bénéficiaires en septembre 2003 ;
- Production des affiches et guides de sensibilisation en septembre 2003

### **Renforcement de capacités des partenaires**

- CSO-PLCP/MFDSSN : 1 véhicule 4x4, 1 ordinateur portable ; le véhicule a été remis au Cabinet sur sa demande ;
- Cabinet MFDSSN : 1 ordinateur portable et une imprimante ;
- DSDS/MFDSSN : 1 ordinateur portable et une imprimante ;
- DDC/MFDSSN : un photocopieur
- DPS/MEF ; **1 véhicule 4x4, 2 micro-ordinateurs** pour la Direction nationale, **5 micro-ordinateurs et 5 motos** pour les services régionaux ;
- Direction de l'expansion Rurale : **15 motos pour les CERP** situés dans les départements prioritaires ;
- **15 ONG chargés de l'encadrement technique des bénéficiaires 90 Millions et ONG 120 Millions : Total 120 millions soit un budget global de 210 Millions ;**
- élaboration du plan de formation spécifique
- **Mise à niveau des ONG** sur le canevas d'élaboration des micro-projets
- **18 séminaires de formation** sur les thèmes suivants : Micro finance et gestion de projets, genre et participation, planification budgétaire, élaboration de plans d'actions

L'état d'exécution de cette composante est de 9% en fin 2002 sur un budget prévisionnel de 3,9 Milliards de F CFA

### **En matière d'accès à la micro-finance et aux AGR**

- Réalisation de l'étude sur les créneaux porteurs ;
- Réalisation de l'étude sur les diagnostics des OCB ;
- Réalisation de l'étude sur le diagnostic et la sélection des SFD ;
- Réalisation de l'étude sur la conception de systèmes de micro crédit adaptés aux pauvres ;
- Recrutement de 15 ONG et SFD spécialisés en micro- finance pour 600 communautés de base ;
- Formation des SFD/ONG/Services techniques en micro- finance et AGR
- Sensibilisation des populations ;
- Mobilisation sociale et préparation du démarrage des activités dans les 600 communautés de base sélectionnées.

- Plan de communication : Conception et Edition de supports ; 5500 dépliants en langues nationales...
- Recrutement de 30 ONG spécialisées en Alphabétisation.
- Recrutement de bureaux d'études en Communication ;
- Acquisition de manuels d'alphabétisation ;
- Renforcement des capacités des partenaires institutionnels ;
- Recrutement de bureaux d'études pour la réalisation de l'étude du milieu et l'analyse des résultats ;
- Recrutement de bureaux d'études pour le diagnostic des besoins des ONG, OCB et SFD en appui institutionnel ;
- Elaboration et mise en œuvre de plan de formation pour les partenaires institutionnels ;
- Appui institutionnel aux partenaires.

### **Volet alphabétisation/ Formation**

- **Recrutement du MOD en alphabétisation** la SAFEFOD, le 30 Octobre 2002 ;
- Elaboration d'un **plan directeur de formation** en Mai 2003
- Signature de **02 protocoles avec le CONGAD et la Direction de l'Alphabétisation et de l'Education de Base (DAEB)** respectivement pour le suivi des ONG dans la mise en œuvre des activités et pour le suivi/évaluation du programme d'alphabétisation ;
- **Recrutement de 30 ONG** opérateurs du volet alphabétisation ;
- **Conception de la méthodologie et des contenus de formation** par le MOD et mise à niveau des opérateurs (ONG) sur les outils du programme ;
- **40 formateurs et 60 superviseurs** formés (1<sup>ère</sup> cohorte) ;
- **18 000 représentants de bénéficiaires** alphabétisés pour la première cohorte ;
- Mise en place de **l'appui institutionnel aux opérateurs** en alphabétisation en août-septembre 2003 ;
- **600 facilitateurs** formés à partir du 15 septembre 2003 ;
- **Acquisition et mise en place des manuels d'alphabétisation** destinés à première cohorte ;

### **Sensibilisation et IEC**

- Elaboration du plan d'exécution du programme de sensibilisation
- Etude du milieu et identification des besoins et des thèmes de sensibilisation
- Recrutement du Cabinet OFBD MARKETING chargé du volet information, Education, Communication (IEC), le 30 décembre 2002 ;
- Réalisation des reportages radio-télévisés et d'articles au niveau de la presse écrite pour la couverture des activités du Projet ;



### **Réalisation d'études pour disposer d'une stratégie adaptée au groupe cible (bouclées Avril 2002)**

- Etude sur les créneaux ;
- Diagnostic des Structures de Financement Décentralisé (SDF) ;
- Diagnostic des caisses de base
- Mise en place de systèmes de crédits adaptés aux pauvres

### **Recrutement des partenaires d'exécution**

- Recrutement de 15 ONG chargé de l'encadrement techniques des bénéficiaires en novembre 2002 ;
- Signature d'un protocole avec la Cellule AT/CPEC/MEF pour suivi/évaluation des activités de micro -crédit ;
- Sélection et Recrutement de 9 réseaux et ONG signataires de la Convention cadre en 2002 ;
- Recrutement de 2 bureaux d'études pour la formation des partenaires en cours de novembre 2003.

### **Mobilisation des fonds de crédit**

- Planification prévisionnelle des financements et des décaissements
- Suivi de la mobilisation des fonds de contrepartie 2001, 2002 et 2003 ;
- Affectation des fonds de contrepartie aux SFD ;
- Transmission des demandes de décaissement à la BAD ;
- Mobilisation de la première tranche du fonds de crédit de la BAD.

### **Supervision des activités des ONG en charge de l'encadrement technique des bénéficiaires**

- Assistance des bénéficiaires à l'identification des créneaux porteurs par les ONG ;
- Elaboration de plus de 5.000 requêtes par ces ONG pour un montant de 2 177 000 000.
- Allocation des fonds de crédits
- Supervision des activités des ONG

### **Suivi du financement des projets par les SFD**

- Financement de **4036 projets** pour un montant de **1003 549 510 F CFA** avec 18 931 bénéficiaires
- Suivi financier et recouvrement des crédits à hauteur de **91% des prêts échus**

### **Mise en place de Caisses Locales d'Epargne et de Crédit**

- Identification et organisation des caisses existantes
- Création de 600 nouvelles Caisses Locales d'Epargne et de Crédit (CLEC)

- 3000 responsables de Caisses Locales d'Epargne et de Crédit formé en organisation et promotion des CLEC
- Acquisition des mobiliers, coffres-forts et documents de gestion pour les 600 CLEC
- 1800 responsables de CLEC formés à la gestion financière des AGR financés

Cette composante a connu un essor appréciable au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2003 qui a permis le financement de 823 micro-projets pour un coût de 397.409.975 F CFA.

### **En matière d'accès aux infrastructures, équipements et hydraulique.**

- Recrutement de bureaux d'études spécialisés en hydraulique et assainissement ;
- Réalisation d'études complémentaires ;
- Réalisation d'études architecturales et techniques pour les infrastructures communautaires (Cases Foyer, Garderies, Cases de santé...) ;
- Recrutement de fournisseurs nordiques pour acquisition de pompes
- Réalisation de plans de complexe ou modules autonomes pour les infrastructures de base ;
- Elaboration de dossiers technique relatifs aux équipements post-récoltes pour les OCB ;
- Elaboration de programmes de formation en hydraulique et assainissement ;
- Renforcement des capacités du personnel en hydraulique solaire
- Appui aux OCB en équipement.

### **Volet infrastructures socio-communautaires**

- Signature en Août 2001, de la **Maîtrise d'Ouvrage Délégué (MOD)** pour le **volet Génie civil de l'AGETIP** ;
- Finalisation et approbation par la BAD du programme architectural en mars 2003 ;
- **Réalisation en cours de 44 modules dans 35 communautés de bases : 16 cases foyers, 14 cases des tout-petits et 14 cases de santé ;**
- **Recrutement en juin 2003 des maîtres d'œuvre et des entreprises de génie civil**
- **Les travaux de construction ont démarré au mois d'Août 2003, sous la supervision de 3 bureaux maîtres d'œuvre recrutés par l'AGETIP et qui**

assurent le contrôle. **Les délais d'exécution sont de six mois pour les lots de Thiès, Diourbel et Dakar et de 8 mois pour ceux de Tamba et Kolda ;**

- **Les premières réceptions de ces infrastructures sont prévues entre le mois de décembre 2003 et janvier 2004, pour les régions de Dakar, Thiès, Diourbel. Pour les autres régions, les réceptions devraient avoir lieu en avril 2004**

#### **Volet Hydraulique financé par le FND**

- Recrutement en août 2002 du Groupement du bureaux d'études nordique et sénégalais : **COWI/AISB ;**
- Réalisation des études complémentaires pour le programme hydraulique ;
- Recrutement de deux entreprises hydrauliques pour la réalisation des ouvrages : **CDE et SVTP bouclé en octobre 2003**
- Durée d'exécution de **11 mois pour les infrastructures hydrauliques à compter du mois d'octobre 2003. Réception des 120 puits et 65 latrines prévue au mois d'Août 2004**
- Processus d'acquisition des équipements hydrauliques en phase finale : adjudication définitive attendue pour les pompes manuelles, solaires et électropompes. **Une procédure parallèle relative à l'acquisition de 35 Electropompes thermiques et 25 électropompes solaires en cours. Les adjudications provisoires ont été prononcées en date du 13 octobre 2003 et les résultats de l'évaluation soumis au FND pour avis**

#### **Volet Equipements**

- Relance de l'acquisition des équipements socio-communautaires (broyeurs, batteuses, charrettes etc), par appel d'offres international, à partir du 30 /09/03. L'évaluation est en cours. Les premières livraisons devraient intervenir en avril, mai 2004 ;
- Les équipements et mobiliers destinés aux infrastructures en construction ont été spécifiés, en rapport avec les bénéficiaires mais aussi les services compétents du Ministère chargé de la Petite Enfance et celui de la Santé. Le dossier de consultation a été élaboré et soumis à la Banque

Cette composante qui obéit aux procédures de faire-faire à travers un Maître d'Ouvrage Délégué à savoir l'AGETIP permettra la réalisation de 600 infrastructures (cases polyvalentes, cases des tous petits, banques de céréales, des points d'eau équipés de pompes, des moulins, des unités de transformations de fruits et légumes et de produits halieutiques ) au profit des communautés de base.

### **2.3 Réalisations de l'AFDS**

Le Fonds de Développement social est une initiative conjointe du Gouvernement et de la Banque Mondiale pour contribuer à la lutte contre la pauvreté pour un financement de 30 Millions de dollars US établi sur un programme de 10 ans réparti en trois (3) phases.

Il intervient dans les régions qui sont Dakar, Louga, Fatick, Kaolack, Kolda et Ziguinchor et vise les composantes ci-après :

- Amélioration de l'accès des groupes vulnérables aux services sociaux de base, infrastructures et équipements
- Amélioration de l'accès des groupes vulnérables à la micro-finance et aux activités génératrices de revenus ;
- Renforcement des capacités des OCB et des groupes vulnérables ;
- Mise en place de dispositif de suivi de la pauvreté.

Au cours de la phase pilote les activités suivantes ont été réalisées :

**En matière d'accès aux services sociaux de base, infrastructures et équipements**

- Elaboration et mise à jour du manuel de procédure qui a fait l'objet de partage avec les opérateurs impliqués dans la mise en œuvre des activités et avec les communautés et partenaires ;
- Recrutement de l'assistance technique par le biais de services de consultants pour l'appui aux évaluations participatives de la pauvreté ;
- Détermination des critères de ciblage des communautés rurales et villages d'intervention du projet. A l'issue la liste des localités ciblées pour les EPP (évaluation participative de la pauvreté) et les EPB (évaluation participative des besoins) a été élaborées ;
- Recrutement des opérateurs chargés de la réalisation des évaluations participatives de la pauvreté (EPP) et des évaluations participatives des besoins (EPB) ;
- Réalisation des évaluations participatives des besoins (EPB) et des préalables pour l'appui aux communautés. Ce qui s'est traduit par la sélection d'OADC (opérateurs d'appui au développement communautaire) dont la mission est d'assister techniquement les communautés en les accompagnant dans le processus d'identification, de priorisation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des micro-projets financés par l'AFDS ;
- Mise en place des comités techniques des demandes de micro projets (CTE-DMP) soumis à l'AFDS par les OCB.

- **06 opérateurs recrutés** suivant une procédure d'appel public à la concurrence opérationnel
- **1032 rapports villages et quartiers disponibles** avec des situations de référence pauvreté
- **une base de données village** sur la pauvreté disponible
- **des indices de référence** élaborés

### *En matière d'accès à la micro-finance et aux AGR*

- Mise à jour et enrichissement du manuel de procédure de la composante validé et approuvé en octobre 2001 par l'Assemblée Générale et l'IDA ;
- Recrutement de l'assistant technique, expert en micro-finance chargé d'assister l'Unité d'Appui à la Micro-Finance (UAMF) dans l'instruction, l'évaluation et la Sélection des dossiers de sous projets des SFD ;
- Sélection des opérateurs d'appui à la micro-finance (OAMF) chargés d'encadrer les populations dans l'élaboration des projets d'AGR ;
- Sélection des SFD chargés d'octroyer des crédits aux OCB.
- **6 opérateurs recrutés** suivant une procédure d'appel public à la concurrence
- **275 sous projets identifiés**, approuvés et en début de réalisations
- **2 accords de financement** avec DIOMECE et FDEA

Ce processus a permis le financement de **100 micros et sous-projets** d'un montant de **591.560.478 F CFA**, au cours du premier semestre 2003. Ces chiffres pourraient être doublés voire triplés d'ici la fin de l'année 2003 eu égard aux plannings d'identification et d'évaluation des antennes régionales.

### *En matière de renforcement des capacités des OCB et des groupes vulnérables*

- Conception d'un manuel de procédure ;
- Elaboration d'une banque de données en FGB qui porte sur les documents FGB, les formateurs, les structures de formation et d'appui conseil ;
- Définition d'un package de modules en direction des communautés à la base qui comprend : la planification et gestion des micro-projets, gestion financière des micro-projets, planification et gestion des sous-projets, gestion financière des sous-projets, gestion marketing, gestion des AEC, organisation, la dynamique communautaire et passation des marchés ;
- l'analyse et la conception d'outils : un noyau de formateurs de huit seniors et huit juniors pour effectuer l'analyse des besoins et la conception des outils pédagogiques ;

- l'appui à la conception et la finalisation des **guides de passation des marchés et de gestion financière simplifiée**

### **Des évaluations de besoins en formation réalisées**

- **16 formateurs en FGB recrutés** et opérationnels
- **300 relais communautaires** privés
- **8 modules** de formation en gestion à la base conçus et testés (passation des marchés, dynamique, communautaire, gestion financière, marketing, suivi participatif)
- **450 sessions de formation** organisées dans 276 villages et quartiers
- **2 700 leaders des organisations** de base formés
- des sessions de démultiplication pour
- **60 000 bénéficiaires**

La mise en œuvre du programme de renforcement des capacités a permis de faire émerger plus de 200 formateurs relais locaux chargés de démultiplier et de généraliser les outils didactiques de formation de gestion à la base, principalement dans le domaine de la passation des marchés.

Suite à la mise en place des financements des micro-projets sus-indiqués, les populations ont pu réaliser elles-mêmes leurs procédures de passation des marchés choisissant les maîtres d'œuvre et les entreprises locales.

Ce processus devrait à terme permettre la construction et la pérennisation de capacités locales fortes en matière d'auto-développement des populations à la base.

**En matière de suivi de la pauvreté et des conditions de vie des ménages**, les activités menées ont été essentiellement consacrées à :

- la mise en œuvre de la convention entre le MFDSSN et le MEF pour le financement des activités de la DPS dont notamment l'Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM II), le réseau producteurs-utilisateurs d'information, les outils d'analyse, le modèle d'équilibre général calculable, l'observatoire de la pauvreté, base de données sur les infrastructures socio-économique des communes du Sénégal.
- la conception et la mise en œuvre d'un système d'information sur la pauvreté composé de quatre (4) modules distincts mais complémentaires conçus pour être techniquement intégrables et devant être installés à : (1) la DPS ; (2) la Cellule de suivi du MEF ; (3) la Cellule de Suivi Opérationnel du MFDSSN ; (4) l'AFDS. Ledit système d'information va

également au autres projets du MFDSSN à savoir le PLCP-FAD-FND et le PAREP.

- La finalisation, la signature et la mise en œuvre de la Convention entre le MDS et la Cellule de Suivi du MEF portant notamment sur le Portail/Gateway sur le Sénégal, la réalisation des plans d'actions des Ministères sectoriels
- La finalisation, la signature et la mise en œuvre de la convention entre le MDS et la DPS pour l'appui à la Cellule de suivi Opérationnel des projets et Programmes de Lutte contre la pauvreté.

Un accent particulier est également mis sur la collecte et la diffusion régulière d'informations relatives à l'exécution physique et financière du projet, le suivi de l'impact à partir des éléments de référence issus des Evaluations Participatives de la Pauvreté (EPP) et des Evaluations Participatives des Besoins (EPB).

Au 30 Novembre 2004, l'AFDS a soutenu et financé 497 micro projets d'accès aux services sociaux de base (infrastructures et équipements) et 332 sous projets de développement économiques, dix huit (18) sous projets de SFD (à financer dans chaque département) dont un (1) déjà financé dans le département de Linguère.

### Perspectives d'actions

La réalisation des objectifs découlant des missions du Ministère de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale (MFDSSN) exige une approche programme centrée sur un système stratégique de planification, de coordination et de suivi-évaluation. Cette approche, parce que globale, intégrée et participative garantit à nos actions un impact salubre en matière de développement durable et de lutte contre la pauvreté.

C'est dans cette optique que nous plaçons la mise en œuvre des orientations stratégiques de lutte contre la pauvreté pour mieux respecter l'engagement du Sénégal pris lors du sommet Mondial de Copenhague sur le Développement Social, le Sommet du Millénaire et le Sommet Mondial sur le Développement Durable.

Un plan d'action couvrant la période du PTIP 2003-2005 a été élaboré et en cours d'exécution.

Il est prévu dans ce plan d'action la mise en place d'un Comité de Développement social en vue de créer un cadre permanent de concertation et d'échanges entre les acteurs du Développement Social, notamment des

personnalités reconnues pour leur implication dans ce domaine et le secteur privé.

Ce comité aura un rôle consultatif et produira annuellement un rapport sur le Développement Social qui servira de cadre pour le fonctionnement de l'Observatoire des politiques sociales, espace de mise en synergie et d'interface scientifique.

L'observatoire sera un puissant outil d'information et de Marketing social qui assurera une meilleure visibilité du Développement social aux niveaux national et international.

Par ailleurs, dans le cadre de la politique du Gouvernement en matière de Développement Social, le Département a sollicité la mise en place d'un Fonds d'Assistance Ponctuelle et d'Urgence (FAPU), d'un montant de 100 Millions de F CFA, destiné à répondre aux sollicitations des catégories sociales en situation difficile, dans une perspective d'insertion socio-économique durable.

Des mécanismes et des procédures transparentes de gestion de ce fonds, impliquant les organisations fédératives des groupes vulnérables, seront mis en place.

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets et programmes de lutte contre la pauvreté, des perspectives intéressantes en termes d'amélioration des conditions de vie des populations et de renforcement des capacités locales sont envisagées.

En effet, le nouveau **Projet d'Appui à la Réduction de la Pauvreté « PAREP »** sur financement du PNUD d'un montant de **4.500.000 dollars US** sera mis en œuvre à partir du 1<sup>er</sup> semestre 2004 pour une période de 3 ans, principalement dans le domaine du renforcement des capacités et des moyens d'existence durable et suivant le mode opératoire du « faire-faire ».

Le **PLCP-FAD-FND** envisage de son côté, d'alphabétiser plus de 36.000 bénéficiaires, de mettre en place 2 400 prêts aux caisses villageoises d'épargne et de crédit, de financer 290.000 micro-crédits et AGR et de réaliser **600 micro-projets** d'infrastructures de base avec une forte implication de la société civile.

L'**AFDS**, compte également, non seulement réaliser les **1 000 micro-projets** initialement visés, mais faire l'extension de ses activités dans d'autres régions dont principalement celle de Ziguinchor, qui fera du reste l'objet d'un guichet unique avec tous les projets du Ministère selon une approche programme conformément aux directives de Monsieur le Président de la République.



Compte tenu de l'ensemble de ces perspectives, mon Département ambitionne d'atteindre un taux d'investissement du sous secteur développement social, de l'ordre de 21 % par PTIP, soit 7 % par an afin d'approcher en 2008 la norme internationale de 50 % de dépenses de priorité sociale, conformément au mécanisme de l'initiative 20/20.

Cette ambition pourra être réalisée grâce à une nouvelle dynamique de développement d'activités d'impact en matière de lutte contre la pauvreté avec une stratégie plus soutenue de visibilité des meilleures pratiques qui créent et maintiennent l'espoir chez nos populations démunies tout en valorisant leur potentiel d'auto développement.

Cette approche sera articulée à un dispositif de suivi-évaluation plus systématique et opérationnel avec des indicateurs de performance des différents projets et programmes.

L'amélioration du processus de prévention et d'intégration sociale des groupes les plus vulnérables notamment les personnes handicapées, les enfants de la rue, les personnes âgées sans soutien, à travers la mise en place de programmes spécifiques constituera plus que par le passé un axe majeur d'intervention de mon Département, déjà pris en compte dans la matrice d'actions prioritaires pour l'année 2004.